

QUARTIERS GENERAUX.

Ottawa, 20 Décembre, 1865.

ORDRE GENERAL DE MILICE.

Il a plu à SON EXCELLENCE LE COMMANDANT EN CHEF d'approuver l'échelle suivante de péage par mille et dépenses d'hôtel au lieu des dépenses de voyage, ci-devant allouées aux Majors de Brigade et à tous autres Officiers de la Milice lorsqu'ils voyagent pour le service public d'après les ordres de ce département; à prendre effet du premier de Janvier prochain.

PAR LES CHEMINS DE FER ET BATEAUX A VAPEUR.

Trois centins par mille du premier Mai au trente-et-un d'Octobre, et quatre centins par mille du premier Novembre au 30 avril.

TRANSPORT PAR TERRE.

Dix centins par chaque mille réellement et nécessairement parcouru, où l'on ne peut se procurer ni bateau à vapeur ni chemins de fer.

HOTELS.

Deux piastres et cinquante centins par jour sera le maximum alloué pour les dépenses d'hôtel dans les cités de Québec, Montréal, Ottawa, Kingston, Toronto, Hamilton ou London, et une piastre et cinquante centins par jour dans toutes autres places de la Province. Le taux d'hôtel se lèvera au nombre de jours que le réclamant a été réellement et nécessairement retenu à la Station étant au Service Public.

Le compte de chaque réclamant devra être fait en duplicate, sur des formules qui seront fournies par le Département de la Milice.

Par Ordre de Son Excellence l'Administrateur du Gouvernement et Commandant en Chef.
P. L. MACDOUGALL, Colonel.
Adjudant Général de Milice
Canada.

NOUVELLES AMÉRICAINES.

New-York; 4 janvier.—Le congrès fédéral a nommé aujourd'hui un comité pour conférer avec le sénat fédéral et adopter une résolution enjoignant au Président du sénat de faire rapport directement au Congrès.

Le col. Meehan engage O'Mahoney et Roberts à donner leur démission simultanément.

Roberts a répondu au comité qu'il ne reconnaissait pas la légalité du Congrès, mais qu'il voulait que les livres et papiers du sénat fussent examinés.

Washington, 5 janvier.—M. Chandler a présenté une protestation des citoyens du Michigan contre le renouvellement du Traité de Réciprocité, excepté à des conditions qui protégeront le commerce américain.

New-York, 6 janvier.—L'Express a appris qu'une maison dans la ville de Jersey était remplie d'armes et de munitions de guerre. On suppose que c'est un fédéral.

Le pirate Semmes doit subir son procès immédiatement. Il sera condamné indubitablement, mais on assure qu'il obtiendra son pardon.

New-York, 7 janvier.—Le Herald dit que l'on commence de nouveau à s'occuper à Washington du procès de Jeff. Davis. On croit qu'il subira son procès et qu'il sera libéré.

Boston, 7 janvier.—Le temps a été extrêmement froid aujourd'hui. Ce matin le thermomètre marquait 5 degrés au dessous de zéro.

A Portland le même jour, le mercure a descendu à 10

A New-York, dimanche aussi, on a ressenti le plus grand froid de la saison. Le mercure a été à 1 degré au-dessous de zéro.

Le froid paraît s'être fait sentir dans tous les États-Unis.

New-Haven, 7 janvier.—Il a été commis un vol considérable, s'élevant à près de un demi million de piastres, au préjudice de la compagnie Express de Adams, pendant le trajet de New-York à Boston, dans la nuit de samedi.

Washington, 7 janvier.—Les nouvelles de Chihuahua en date du 2 décembre mandent que Juárez a dépassé le terme de la présidence sans aucune opposition, excepté de la part d'un général qui a protesté contre la prolongation des pouvoirs et est passé du côté des Français.

Le général Regules a été nommé général en chef de l'armée centrale.

REVUE EUROPÉENNE.

Londres, 20 décembre 1866.

On a accueilli en Angleterre, avec la plus vive satisfaction, la nouvelle que l'Espagne avait accepté la médiation de la France dans sa querelle avec le Chili. Les nouvelles venues de ce dernier pays ont modéré cette satisfaction en annonçant que le gouvernement et le peuple chilien sont très-peu disposés à faire des concessions. En fait, il n'y a pas chez eux l'esprit de conciliation qui serait nécessaire pour arriver à un arrangement; à leurs yeux, l'Espagne ne fait au Chili "qu'une expédition de fléustiers avec l'arrière-pensée de se venger de la guerre de l'indépendance et de lever un tribut sur les Républiques qu'elle croit pouvoir attaquer impunément." Les choses en seraient à ce point, disent les correspondants à Popinion desquels nous devons croire, que ce sont les Chiliens qui réclameraient des réparations et regarderaient comme "une humiliation" de se soumettre à la moindre des demandes de l'Espagne.

Si cette lâcheuse querelle est pour l'Espagne une source de dépenses regrettables, surtout dans sa position financière, elle n'est pas moins nuisible aux intérêts neutres. Le commerce du cuivre en souffre spécialement. Nous avons dit déjà dans quelle énorme proportion l'Angleterre avait recours au Chili pour ce produit, et de quelle importance il était également pour la France. Un correspondant de Valparaiso écrit aujourd'hui que le commerce du cuivre se trouve soudainement paralysé par suite du blocus. On signale déjà une hausse énorme sur ce métal. En France où, cependant, la consommation est moins grande qu'en Angleterre, la hausse a été de près de 100 francs par 100 kil.

C'est sur l'intérêt de la France et de l'Angleterre qu'il faut compter pour amener le Chili à des idées plus conciliatrices. Il faut se hâter, néanmoins, car chaque jour envenime les sentiments des deux parties et la distance est si grande, que lorsque arrive au Chili une proposition pour le règlement d'une difficulté, une nouvelle complication s'est élevée dans l'intervalle.

Hier, sir Henry Storks est parti pour Southampton, sur le Shannon, pour se rendre à la Jamaïque. Il doit arriver à Saint-Thomas des Antilles dans les premiers jours de la nouvelle année.

Les lettres de Santiago-de-Chili, datées du 1 octobre, annoncent l'arrivée dans les eaux de Valparaiso de plusieurs navires de guerre des puissances neutres, destinés à protéger les nationaux de ces divers Etats.

L'Angleterre y a envoyé deux bateaux à vapeur, le Scout et la Columbine, outre le Landler, qui y était le premier; la marine française y est représentée par la frégate la Palus et la corvette le Talisman; les États-Unis y ont envoyé la corvette à vapeur le Lancaster et le Saint-Marys. La frégate italienne le Prince-Humbert est arrivée.

On ne croit plus à un bombardement de Valparaiso et des autres villes maritimes par l'escadre espagnole. L'amiral Pariza n'a fait aucune nouvelle démonstration et attend soit le succès des démarches conciliantes du corps consulaire, soit de nouvelles instructions du cabinet de Madrid.

Les dépêches d'Irlande annoncent que M. J. Symes, solliciteur, a été nommé gouverneur de la prison de Richmond en remplacement de M. Marquis.

Le bureau de surveillance a ajourné son enquête sur l'évasion de Stephens.

A Cork deux fédéraux, Dillou et Lynch, ont été condamnés à 10 ans de servitude pénale. Deux autres ont été acquittés.

La chambre des députés italienne a adopté hier sans discussion la réponse au discours du trône au sénat, M. Tecco a annoncé une interpellation sur les documents diplomatiques en ce qui concerne Rome et l'Espagne.

Le général de La Marmora a déclaré qu'il était disposé à répondre.

La crise monétaire à Rome augmente. La Banque romaine n'est ouverte que quelques heures par jour, et pendant ce temps une foule immense se presse aux portes pour obtenir des espèces. Tout le commerce est arrêté, parce qu'il n'y a que des billets de banque et que les marchands refusent de rendre de la monnaie pour l'exédant.

VARIÉTÉS

Louis XIV, voyant que le siège de Turin, par le duc de la Feuillade, n'avancait pas, consulta le maréchal de Vauban, qui s'offrit de servir comme volontaire, et de conduire en sous-ordres les travaux. "Mais songez que cet emploi est audessous de votre dignité, dit le roi.—Sire, ma dignité est de servir l'Etat. Je laisserai le bâton de maréchal à la porte, et j'aiderai peut-être M. de la Feuillade à prendre la ville." L'offre de Vauban fut refusée, Turin ne fut pas pris; le camp des Français se vit forcé, et les Français furent chassés de l'Italie.

Le colonel Tirche, commandant les Suisse de l'armée de Henri IV, alla demander à ce prince la solde de ses soldats, la veille de la bataille d'Ivry. Le monarque, qui manquait d'argent, accueillit fort mal le colonel et le traite de lâche. Le lendemain, rangeant ses troupes en bataille, et passant devant le bataillon suisse, il se rappelle son injuste emportement de la veille, il aborde le commandant, et dit en l'embrassant: "Colonel Tirche, j'ai des torts à votre égard; je vous en fais toute réparation.—Ah! sire, répond le vieux colonel, vos bontés vont me coûter la vie." Effectivement on donna la bataille, et il fut tué.

Le maréchal de Turenne ayant aperçu, dans son armée, un officier d'une naissance distinguée, mais pauvre et très-mal traité, l'invita à dîner. Après le repas, il le tira à l'écart, et lui dit avec bonté: "J'ai, Monsieur, une prière à vous faire: vous la trouverez peut-être un peu hardie; mais j'espère que vous ne voudrez pas désobliger votre général. Je suis vieux et même incommodé; les chevaux vifs me fatiguent, et je vous en ai vu un sur lequel je crois que je serais plus à mon aise. Si je ne craignais de vous demander un trop grand service, je vous proposerais de me le céder." L'officier ne répondit que par une profonde révérence, et alla dans l'instant prendre son cheval qu'il mena lui-même dans l'écurie de Turenne. Ce général lui en envoyant le lendemain un des plus beaux et des meilleurs de l'armée.

SALLE DE MUSIQUE.

GRANDE

Représentation Dramatique

Donnée par le Club des AMATEURS CANADIENS sous l'habile direction de M. Joseph Savard.

Lundi, 22 janvier 1866.

Le Spectacle sera composé de

HARIADAN BARBEROUSSE,

Mélo-drame en trois Actes, suivi de

UNE PARTIE DE CAMPAGNE,

Comédie en deux Actes

PAR M. PIERRE PETITCLAIR, (DE QUÉBEC.)

Une Bande Militaire exécutera pendant les entres-actes, les morceaux choisis de son répertoire.

Prix des places: Sièges Réservés 75 cts., Galerie 50 cts., Parterre 25 cts.

Les cartes seront à vendre au Bureau du Canadien, chez Messieurs Garant et Trudelle, Libraires, Haute-Ville, Hardy et Marcotte, Libraires, Basse-Ville, La Rue et Cie., Importateurs d'Instruments de Musique, Faubourg St. Jean, et chez Madame Langlais, Libraire, rue St. Joseph, St. Roch.

De midi à deux heures, le jour de la Représentation, on pourra réserver des Sièges à la Salle de Musique.

Les portes seront ouvertes à sept heures et on commencera à huit.

Québec, 11 janvier 1866.